



BULLETIN OFFICIEL

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Bulletin officiel n° 20 du 17 mai 2012

Sommaire

Organisation générale

Administration centrale du MESR

Attributions de fonctions

arrêté du 25-4-2012 (NOR : ESRA1200180A)

Traitements et indemnités, avantages sociaux

Nouvelle bonification indiciaire

Liste des emplois bénéficiaires à l'administration centrale du MESR : modification

arrêté du 18-4-2012 (NOR : ESRA1200173A)

Enseignement supérieur et recherche

Ingénieur diplômé par l'État

Avis d'ouverture de l'examen conduisant à la délivrance du titre - année 2013

avis du 27-4-2012 - J.O. du 27-4-2012 (NOR : ESRS1209685V)

Mouvement du personnel

Admission à la retraite

Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

arrêté du 26-3-2012 - J.O. du 7-4-2012 (NOR : MENI1208267A)

Conseils, comités et commissions

Nominations au Conseil national des universités

arrêté du 25-11-2011 (NOR : ESRH1200178A)

Conseils, comités et commissions

Nominations au conseil d'administration de l'Agence nationale de la recherche

arrêté du 2-5-2012 (NOR : ESRR1200179A)

Conseils, comités et commissions

Désignation des membres du CHSCT d'administration centrale des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche

arrêté du 10-4-2012 (NOR : MENA1200162A)

Élections

Remplacement de membres élus des conseils scientifiques d'institut du Centre national de la recherche scientifique
avis du 27-4-2012 (NOR : ESRR1200177V)

Liste d'aptitude

Inscription sur la liste des maîtres de conférences aptes à être nommés dans le corps des professeurs des universités
arrêté du 3-4-2012 (NOR : ESRH1200174A)

Nomination

Chargé de mission pour la recherche et la technologie
arrêté du 7-5-2012 (NOR : ESRR1200188A)

Informations générales

Vacance de poste

Poste de directeur(trice) de comité régional du sport universitaire vacant dans l'académie de Strasbourg à compter du
1er septembre 2012
avis du 27-4-2012 (NOR : ESRS1200175V)

Organisation générale

Administration centrale du MESR

Attributions de fonctions

NOR : ESRA1200180A

arrêté du 25-4-2012

ESR - SAAM A1

Vu décret n° 87-389 du 15 juin 1987, modifié par décret n° 2005-124 du 14 février 2005 ; décret n° 2006-572 du 17 mai 2006 modifié ; décret n° 2010-1452 du 25 novembre 2010 ; arrêté du 17 mai 2006 modifié ; arrêté du 23 mai 2006

Article 1 - L'annexe D de l'arrêté du 23 mai 2006 modifié est modifiée ainsi qu'il suit :

DGRI SETTAR C4

Département de l'action régionale

Au lieu de : Jacques Léglise

Lire : Marie-Hélène Vouette, administratrice civile, chef du département, à compter du 1er avril 2012.

Article 2 - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 25 avril 2012

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Le secrétaire général,

Jean Marimbert

Traitements et indemnités, avantages sociaux

Nouvelle bonification indiciaire

Liste des emplois bénéficiaires à l'administration centrale du MESR : modification

NOR : ESRA1200173A

arrêté du 18-4-2012

ESR - SAAM A1

Vu décret n° 91-1229 du 6-12-1991 modifié ; arrêté du 6-12-1991 modifié ; arrêté du 23 février 2007 modifié

Article 1 - L'annexe de l'arrêté du 23 février 2007 modifié susvisé est modifiée ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

DGRI

- Direction générale pour la recherche et l'innovation (3 emplois)
- Département de la gestion et du pilotage budgétaire des programmes DGRI SPFCO B1
- Mission de l'emploi scientifique et du pilotage stratégique des ressources humaines DGESIP/DGRI A2
- N. - N.

Lire :

DGRI

- Direction générale pour la recherche et l'innovation (3 emplois)
- Département de la gestion et du pilotage budgétaire des programmes DGRI SPFCO B1
- Mission de l'emploi scientifique et du pilotage stratégique des ressources humaines DGESIP/DGRI A2
- Département de l'action régionale DGRI SETTAR C4

Article 2 - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 18 avril 2012

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

et par délégation,

Le secrétaire général,

Jean Marimbert

Enseignement supérieur et recherche

Ingénieur diplômé par l'État

Avis d'ouverture de l'examen conduisant à la délivrance du titre - année 2013

NOR : ESRS1209685V

avis du 27-4-2012 - J.O. du 27-4-2012

ESR - DGESIP A

Les candidats justifiant de cinq années de pratique professionnelle dans des fonctions communément confiées à des ingénieurs ont la possibilité, sous réserve d'avoir satisfait à des épreuves spécialement organisées à leur intention, d'accéder au titre d'ingénieur diplômé par l'État, dans l'une des spécialités existantes.

L'inscription, au titre de l'année 2013, à la session de l'examen s'effectuera du 28 mai 2012 au 7 octobre 2012 inclus auprès de l'une des écoles d'ingénieurs, et dans l'une des spécialités figurant dans la liste en annexe. Tout dossier déposé ou posté au-delà de la date de clôture sera rejeté.

Les dossiers de candidature seront disponibles au cours de la période indiquée ci-dessus sur le site Internet du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>), Enseignement supérieur/Formations et diplômes/Formation continue/La validation des acquis de l'expérience [V.A.E.]/Devenir ingénieur diplômé par l'État.

Annexe

Spécialités	Écoles autorisées à organiser les épreuves de l'examen conduisant au titre d'ingénieur diplômé par l'État					
	Sud-Ouest	Paris	Ile-de-France	Sud-Est	Nord-Ouest	Nord-Est
Agriculture	INP - Ensatis			Montpellier Sup. Agro		Agrosup Dijon
Agroalimentaire	IPB - ENSCPB			Université Montpellier II - EPU		Agrosup Dijon
Automatique et informatique industrielle	Insa Toulouse	Cnam	ESIEE Paris Ensea	IP Grenoble Université Montpellier II - EPU		Isen Lille UTBM
Bâtiment / BTP / TP	Insa Toulouse	Cnam : BTP (géométrie, topographie, géologie)		Université Clermont-Ferrand II - CUST : BTP Insa Lyon: BTP et TP	Insa Rennes : BTP et Bâtiment	ENSTIM Douai : TP et Bâtiment

Biologie appliquée	Insa Toulouse	Cnam				
Chimie	INP - ENSIACET	Cnam		ESCPE	Insa Rouen	Université Strasbourg-EECPMS
Eau et environnement	Ensi Poitiers			IP Grenoble Université Montpellier II - EPU		
Électronique	IPB - ENSEIRB-MATMECA	Cnam	ESIEE Paris Ensea	IP Grenoble ESCPE	Université Nantes - EPU	Isen Lille
Électrotechnique	INP - ENSEIHT	Cnam		Insa Lyon	Insa Rennes	ESIEE Amiens
Energétique	Ensi Poitiers	Cnam (thermique et techniques nucléaires)		Insa Lyon (thermique)	Université Nantes - EPU Insa Rouen (thermique)	ENSTIM Douai (thermique)
Génie industriel	INP - ENSIACET	Ensam		IP Grenoble		ENSTIM Douai
Génie physique	Insa Toulouse	Cnam		IP Grenoble		
Génie des procédés	INP - ENSIACET	Cnam		ESCPE		
Gestion de production		Cnam				ESIEE Amiens UTBM
Horticulture et paysage					Agrocampus Ouest - centre d'Angers-INHP	
Hygiène et sécurité	INP-ENSIACET	Cnam				
Informatique	IPB - ENSEIRB-MATMECA Insa Toulouse	Cnam	ESIEE Paris	IP Grenoble Université Nice - EPU Insa Lyon	Insa Rennes	Univ. Nancy I ESIAL UTBM

				Université Montpellier II - EPU		
Logistique	INP - ENSIACET	Cnam		Univ. Clerm. - Ferrand II - CUST		
Matériaux	INP - ENSIACET	Cnam Ensam (matières plastiques)		IP Grenoble Insa Lyon		ENSAIT (textile) ENSTIM Douai ESSA (soudage)
Mécanique	Insa Toulouse	Cnam Ensam		Insa Lyon	Insa Rouen	ENSTIM Douai UTBM
Mesures et instrumentation	Insa Toulouse	Cnam (méthodes physiques d'analyse chimique)		Insa Lyon		ENSTIM Douai
Télécommunications et réseaux	INP - ENSEEIH IPB - ENSEIRB- MATMECA		ENSEA	IP Grenoble		Iseo Lille

Nota : Les indications entre parenthèses précisent la compétence de l'école dans la spécialité.

Cnam : Conservatoire national des arts et métiers

EICnam - École d'ingénieurs du Cnam

2, rue Conté 75003 Paris

Correspondant DPE : Nina Vespuce - case courrier 780, Tél. : 01 58 80 87 92

Fax : 01 58 80 87 91

nina.vespuce@cnam.fr

Centre universitaire des sciences et technologies (CUST)

Université Clermont-Ferrand II, Campus universitaire des Cézeaux, 24, Avenue des Landais - BP 206, 63174 Aubiere
Cedex

Correspondant DPE : Béatrice Ducarouge Tél : 04 73 40 77 01 Fax : 04 73 40 75 10

mailto:beatrice.ducarouge@polytech.univ-bpclermont.fr

EECPMS : Ecole européenne de chimie, polymères et matériaux de Strasbourg

Université de Strasbourg, 25, rue Becquerel, 67087 Strasbourg cedex 2

Tél. : 03 90 24 26 00 Fax : 03 90 24 26 12

Correspondant DPE : Sylvie Siclerc Tél. : 03 90 24 26 08

sylvie.siclerc@ecpm.u-strasbg.fr

Institut national supérieur des sciences agronomiques de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon)
26, boulevard du Docteur Petitjean, BP 87999, 21079 Dijon cedex.

Correspondant DPE : Patrice Nordey

Tél. : 03 80 77 27 73 Fax : 03 80 77 26 84

p.nordey@agrosupdijon.fr

Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus ouest)
INHP - Centre d'Angers

2, rue Le Nôtre, 49045 Angers cedex 01

Tél : 02 41 22 54 54 Fax : 02 41 22 55 99

Correspondant DPE : INH - Jean-Louis Teisset, responsable de la formation continue

jean-louis.teisset@agrocampus-ouest.fr

ENSAIT : École nationale supérieure des arts et industries textiles

2, allée Loïse et Victor Champier, BP 30329, 59056 Roubaix cedex 01

Correspondant DPE : Blandine Doumbe Tél. : 03 20 25 75 68

blandine.doumbe@ensait.fr

ENSAM : École nationale supérieure d'arts et métiers

151, boulevard de l'Hôpital, 75640 Paris Cedex 13. Tél : 01 44 24 62 99

Correspondant DPE : Robert Canonne robert.canonne@ensam.eu

Tél : 01 44 24 62 99 Fax : 01 44 24 64 74

ENSAT : École nationale supérieure agronomique de Toulouse

Institut national polytechnique de Toulouse, avenue de l'Agrobiopôle, BP 32607 - F - 31326 Castanet-Tolosan cedex.

Tél : 05 62 19 39 00

Correspondant DPE : M. Georges Bertoni

georges.bertoni@ensat.fr

Tél : 05 34 32 39 17

ENSEA : École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications

6, avenue du Ponceau, 95014 Cergy-Pontoise cedex. Tél. : 01 30 73 66 66

Correspondant DPE : M. Rachid Zeboudj

zeboudj@ensea.fr

Tél : 01 30 73 66 03 Fax : 01 30 73 66 01

ENSEEIH : École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications

Institut national polytechnique de Toulouse

2, rue Charles Camichel, BP 7122, 31071 Toulouse cedex 7

Tél : 05 61 58 82 00 Fax : 05 61 62 09 76

Correspondant DPE : Philippe Berger philippe.berger@enseeiht.fr Tél : 05 34 32 20 04

ENSEIRB-MATMECA : École nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématiques et mécanique de Bordeaux

1, avenue du Docteur Albert Schweitzer, BP 99, 33402 Talence cedex

Correspondant DPE : M. André Mora

andre.mora@enseirb.fr

Tél. : 05 56 84 23 18 Fax : 05 56 84 23 19

ENSIACET : École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques

Institut national polytechnique de Toulouse, 4, allée Émile Monso - BP.74233 - 31432 Toulouse cedex 4

Correspondant DPE : Chantal Laplaine - secrétariat Scolarité -

Tél. : 05 34 32 33 46 Fax : 05 34 32 33 99

chantal.laplaine@ensiacet.fr

ENSI Poitiers : École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers

Bâtiment B1, rue Marcel Doré 86022 Poitiers cedex

tél. : 05 49 47 37 21 Fax : 05 49 45 43 11

<http://www.ensip.univ-poitiers.fr/>

Correspondant DPE : Jean-Yves Chenebault

ENSTIM Douai : École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai

941, rue Charles Bourseul, BP 10838, 59508 Douai cedex. Tél : 03 27 71 22 22

Correspondant DPE : Jean-Luc Caenen

Tél. : 03 27 71 20 30 Fax : 03 27 71 29 11

caenen@ensm-douai.fr

Université Montpellier II : École polytechnique universitaire de Montpellier

Université Montpellier II, place Eugène Bataillon, 34095 Montpellier cedex 05

Tél. : 04 67 14 31 60

Correspondant DPE : pas encore connu.

EPU Nantes : École polytechnique de l'université de Nantes (Polytech'Nantes)

La Chantrerie, Rue Christian Pauc, BP 50609, 44306 Nantes cedex 3

Tél. : 02 40 68 32 00

Correspondant DPE : Marie-Pierre Nachouki Tél. : 02 40 68 30 09 Fax : 02 40 68 30 77

EPU Nice : École polytechnique de l'université de Nice

930, route des Colles, BP 145, 06903 Sophia-Antipolis Cedex

Tél. : 0492 96 51 41 Fax : 04 92 96 50 55

Correspondant DPE : Johny Bond Johny.Bond@polytech-unice.fr

ESCPE : École supérieure de chimie, physique, électronique de Lyon

43, boulevard du 11 Novembre 1918, BP 2077, 69616 Villeurbanne Cedex.

Tél : 04 72 43 17 20

Correspondant DPE : Mamadou TRAORE, Directeur des études mamadou.traore@cpe.fr

ESIAL : École supérieure d'informatique et applications de Lorraine

Université Nancy I, Campus Aiguillettes, 193 avenue Paul Muller - CS 90172 - 54602 Villers-lès-Nancy

Tél : 03 83 68 26 00 Fax : 03 83 68 26 09

Correspondant DPE : Marc Tomczak, Directeur des études marc.tomczak@esial.uhp-nancy.fr

ESIEE Amiens : École supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique d'Amiens

14, quai de la Somme, BP10100, 80082 Amiens Cedex 2

Tél : 03 22 66 20 47 Fax : 03 22 66 20 10

Correspondant DPE : Rémy Lefebvre <mailto:lefebvrr@esiee-amiens.fr>

ESIEE Paris : École supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique

2, boulevard Blaise Pascal, cité Descartes - BP 99, 93162 Noisy le Grand. Cedex

Tél : 01 45 92 66 55 Fax : 01 45 92 66 99

Correspondant DPE : Laurence Bonnet Tél. : 01 45 92 66 00 <mailto:cretej@esiee.fr>

ESSA : École supérieure du soudage et de ses applications

4, boulevard Henri Becquerel, 57970 Yutz

Correspondant DPE : Philippe Roguin

Tél : 03 82 59 86 36 Fax : 03 82 59 86 40

p.roguin@institutdesoudure.com

Mouvement du personnel

Admission à la retraite

Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

NOR : MENI1208267A

arrêté du 26-3-2012 - J.O. du 7-4-2012

MEN - IG

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 26 mars 2012, Nicole Anglès, inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de 2ème classe, est admise, sur sa demande, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 1er octobre 2012.

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nominations au Conseil national des universités

NOR : ESRH1200178A

arrêté du 25-11-2011

ESR - DGRH A2-2

Article 1 - Sont nommées membres titulaires du collège des professeurs du Conseil national des universités les personnes dont le nom figure en annexe I.

Article 2 - Sont nommées membres titulaires du collège des maîtres de conférences du Conseil national des universités les personnes dont le nom figure en annexe II.

Article 3 - Sont nommées membres suppléants du collège des professeurs du Conseil national des universités les personnes dont le nom figure en annexe III.

Article 4 - Sont nommées membres suppléants du collège des maîtres de conférences du Conseil national des universités les personnes dont le nom figure en annexe IV.

Article 5 - Les annexes prévues aux articles 1, 2, 3 et 4 du présent arrêté sont publiées sur le site Galaxie du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Article 6 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 25 novembre 2011

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nominations au conseil d'administration de l'Agence nationale de la recherche

NOR : ESRR1200179A

arrêté du 2-5-2012

ESR - DGRI-SPFCO-B2

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 2 mai 2012, sont nommés membres du conseil d'administration de l'Agence nationale de la recherche, en qualité de personnalités qualifiées choisies en raison de leurs compétences dans le domaine de la recherche et du développement technologique et pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs :

- Roger Guesnerie, en remplacement de Françoise Mélonio ;
- Martha Heitzmann, en remplacement de Jean-Luc Bélingard.

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Désignation des membres du CHSCT d'administration centrale des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche

NOR : MENA1200162A

arrêté du 10-4-2012

MEN - SAAM A1

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 24-1-1984 modifiée ; décret n° 82-453 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 2011-184 du 15-2-2011 ; arrêté du 21-2-2012 ; arrêté du 5-4-2012

Article 1 - Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'administration centrale des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche est présidé par le chef du service de l'action administrative et de la modernisation.

Il comprend également la sous-directrice de la gestion des ressources humaines pour l'administration centrale.

Article 2 - Le chef du service de l'action administrative et de la modernisation est assisté, en tant que de besoin, par les membres de l'administration exerçant des fonctions de responsabilité et intéressés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis du comité.

Article 3 - Sont, sur désignation des organisations syndicales pour une durée de quatre ans, nommés membres du CHSCT :

Au titre de la CGT administration centrale

En qualité de membres titulaires :

- Philippe Brouassin
- Monsieur Claude Marchand

En qualité de membres suppléants :

- Audrey Coquard
- Christine Salomé

Au titre du Sgen-CFDT

En qualité de membre titulaire :

- Luc Coirier

En qualité de membre suppléant :

- Johny Calderaro

Au titre du SNPMEN-FO

En qualité de membre titulaire :

- Yvon Hodencq

En qualité de membre suppléant :

- Catherine Lecolle

Au titre de l'Unsa

En qualité de membres titulaires :

- Marie-Christine Berthon
- Alice Davailon
- Claire Pion

En qualité de membres suppléants :

- Rosine Bouvier
- Martine Dantinne
- Jean-Jacques Guérin

Article 4 - L'arrêté du 14 janvier 2010 modifié portant désignation des membres du comité d'hygiène et de sécurité spécial à l'administration centrale institué auprès du secrétaire général est abrogé.

Article 5 - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 10 avril 2012

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative,

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

et par délégation,

Le secrétaire général,

Jean Marimbert

Mouvement du personnel

Élections

Remplacement de membres élus des conseils scientifiques d'institut du Centre national de la recherche scientifique

NOR : ESRR1200177V

avis du 27-4-2012

ESR - DGRI B2

Sont déclarés vacants les sièges suivants :

Conseil scientifique de l'institut de physique

- 1 siège - collège électoral C

Conseil scientifique de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules

- 1 siège - collège électoral B2

Conseil scientifique de l'institut des sciences de l'information et de leurs interactions

- 1 siège - collège électoral C

Conseil scientifique de l'institut des sciences biologiques

- 1 siège - collège électoral C

Conseil scientifique de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions

- 1 siège - collège électoral C

Les déclarations de candidatures établies suivant le modèle annexé au présent avis, **avec signature manuscrite**, accompagnées d'un curriculum vitae (5 pages maximum), doivent être reçues par voie postale ou être déposées au secrétariat général du Comité national - CNRS, 3, rue Michel-Ange, 75016 Paris, avant le **4 juin 2012 à 18h**.

Annexe

↳ *Fiche de candidature*

Annexe (1)

CANDIDATURE À L'ÉLECTION À UN
CONSEIL SCIENTIFIQUE D'INSTITUT DU CNRS

IMPORTANT : Joindre un curriculum vitae (5 pages maximum) et le cas échéant la liste de vos travaux et de vos productions scientifiques.

Institut	_____	Collège	_____
Nom patronymique	_____		
Nom marital	_____		
Prénoms	_____		
Date de naissance	_____		
Grade et échelon actuels	_____		
Établissement d'origine	_____		

Êtes-vous membre du conseil scientifique du CNRS ? OUI NON

Êtes-vous membre d'un des jurys de concours nationaux d'agrégation au titre de l'année en cours ? OUI NON

Êtes-vous directeur ou membre de l'équipe de direction d'un institut du CNRS ? OUI NON

Adresse professionnelle

Unité	_____	Laboratoire	_____
Service	_____		
n°	_____	Rue	_____
Code postal	_____	Ville	_____
Téléphone	_____	N° du poste	_____
Télécopie	_____		
Courriel	_____		

Adresse personnelle

n°	_____	Rue	_____
Code postal	_____	Ville	_____
Téléphone	_____	Mobile	_____
Courriel	_____		
Fait à	_____	, le	_____
		Signature	_____

Dans la mesure où vous seriez élu(e), où désiriez vous que soient expédié(s) le(s) :

- Courrier(s) : Adresse personnelle professionnelle
- Paquet(s) : Adresse personnelle Professionnelle

Je m'oppose à l'utilisation commerciale des données qui me concernent : OUI

(1) Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.cnrs.fr/comitenational/csi/remplacement/formcand.htm> Il est vivement conseillé de dactylographier votre candidature selon ce modèle

Mouvement du personnel

Liste d'aptitude

Inscription sur la liste des maîtres de conférences aptes à être nommés dans le corps des professeurs des universités

NOR : ESRH1200174A

arrêté du 3-4-2012

ESR - DGRH A2-2

Vu décret n° 84-431 du 6-6-1984, notamment article 46-1 ; arrêté du 23-1-2012 modifié ; sur proposition du jury du 28-3-2012

Article 1 - Sont inscrites sur la liste des maîtres de conférences aptes à être nommés en application de l'article 46-1 du décret du 6 juin 1984 susvisé dans le corps des professeurs des universités les personnes suivantes :

- Martial Delignon
- Georges Fauré
- Camille Galap
- Bruno Ravaz

Article 2 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 3 avril 2012

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

Mouvement du personnel

Nomination

Chargé de mission pour la recherche et la technologie

NOR : ESRR1200188A

arrêté du 7-5-2012

ESR - DGRI C4

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 7 mai 2012, Eric Clua, inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire, est nommé chargé de mission pour la recherche et la technologie auprès du haut-commissaire de la République en Polynésie française, à compter du 1er septembre 2012.

Informations générales

Vacance de poste

Poste de directeur(trice) de comité régional du sport universitaire vacant dans l'académie de Strasbourg à compter du 1er septembre 2012

NOR : ESRS1200175V

avis du 27-4-2012

ESR - DGESIP C2

Ce poste est pourvu par voie de mise en détachement.

Profil

Enseignant d'EPS titulaire, chargé de la mise en œuvre de la politique, nationale et régionale de la FF Sport U.

Missions

Le directeur régional assiste le directeur national et les directeurs nationaux adjoints, dans la mise en œuvre de la politique sportive, définie par le comité directeur de la fédération.

Il est le conseil du président du CRSU.

Il assure également l'exécution des décisions du comité directeur du CR Sport U.

À ce titre, il devra :

- assurer la gestion sportive, administrative et financière du CR Sport U ;
- gérer le personnel ;
- organiser, développer et promouvoir les compétitions sportives du niveau local, régional, interrégional, voire international, se déroulant dans l'académie ;
- développer les relations avec les ligues et comités régionaux, à travers les commissions mixtes régionales ;
- mettre en place des actions de formation de cadres, arbitres, dirigeants.

Il pourra également être sollicité pour des missions nationales ou internationales.

Compétences requises

Ce poste nécessite une bonne connaissance du monde universitaire, du mouvement sportif et des collectivités locales, une grande disponibilité, un véritable sens du relationnel, l'aptitude à travailler en équipe, ainsi que de réelles capacités de gestion et d'adaptation. Une bonne connaissance de l'anglais est également souhaitée.

Lieu d'exercice

Au siège du comité régional du sport universitaire.

Le directeur sera appelé à se déplacer, dans le cadre de ses missions, dans son académie, en France et à l'étranger.

Constitution des dossiers et calendrier

Une lettre de motivation et un curriculum vitae seront adressés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au président de la FF Sport U, 108, avenue de Fontainebleau 94276 Le Kremlin-Bicêtre cedex, dans un délai de trois semaines, à compter de la date de la présente parution.